

Lille, le 25 juin 2013

Communiqué de presse »

Billettique « Pass Pass » : avantages et anonymat incertains pour les usagers

1) Des avantages pour la collectivité... et pour les usagers ?

Lille Métropole et Transpole mettent en place une nouvelle billettique « Pass Pass », couplée à la validation obligatoire, même en correspondance. Cette billettique est basée sur des puces électroniques « RFID », qui permettront par exemple de connaître exactement la fréquentation, éventuellement segmentée selon différents types d'usagers (« femme, 40-50 ans, abonnée Rythmo », « homme 18-30 ans, carnet de tickets »...). **Une billettique moderne peut être un progrès pour la collectivité**, permettant à terme d'adapter plus finement l'offre de transport et de mieux lutter contre la fraude.

Cependant, **les avantages pour les usagers sont loin d'être évidents** : avoir une unique carte ne change pas la vie, et la plupart des nouveautés tarifaires auraient pu être mises en place sans la billettique. Enfin, la validation obligatoire, y compris à chaque correspondance, est un désagrément notable pour les abonnés... et surtout peut ralentir la montée dans les bus, qui est déjà un point bloquant. Au minimum, la **montée par les portes centrales** devrait être autorisée comme dans les tramways, avec des valideurs à ces endroits.

2) « Pass Pass » et vie privée

Si connaître les types d'utilisateur est intéressant pour les statistiques, **ficher les identités complètes est inutile et potentiellement dangereux**. De nombreux verrouillages informatiques ont pu être un jour contournés à l'insu de tous : il ne doit jamais y avoir écrit dans un fichier, même crypté, que Jean Dupont était à 7h42 dans le bus 57, puis qu'il a emprunté le métro et est allé en V'Lille emprunter tel livre à la bibliothèque. Dans quelle société voulons-nous vivre ? Il n'y a aucune raison technique de lier, même indirectement, les identifiants de la carte à l'identité du porteur. Lors d'un contrôle, tout usager abonné peut en effet justifier de son identité et de son éventuel droit à réductions par d'autres moyens, non centralisés.

... / ...

... / ...

Une « carte déclarative » (comprendre que, justement, on ne déclare pas son identité dans le système !), a aussi été mise en place, plus anonyme mais avec des restrictions et extrêmement peu de communication⁽¹⁾. **Il est regrettable que l'option « la plus anonyme possible » n'ait pas été celle fournie par défaut à tous les usagers.** Aucune donnée personnelle ne devrait être gardée dans ce type de carte, et les détails techniques garantissant cet anonymat devraient être rendus publics: Le droit à circuler anonymement, sans être un jour cible de marketing ciblé ou d'autres usages potentiellement frauduleux, ne doit pas être une option, mais **un droit pour tous.**

*En conclusion, la billettique peut être intéressante, à condition de respecter la vie privée des usagers. Que vaudront à long terme les engagements sur la confidentialité des données ? Enfin, plus que d'une nouvelle billettique, **la métropole lilloise a besoin d'investissements dans son réseau de transports collectifs,** que ce soit en projets structurants (l'augmentation de capacité de la ligne 1 ne doit pas masquer la nécessité d'autres projets comme le tram-train) ou en projets de ligne de bus réellement à haut niveau de service, avec voies réservées et priorité aux carrefours.*

⁽¹⁾ Rappelons que Keolis, société délégataire de Transpole, à déjà reçu un avertissement de la CNIL en 2009 pour la mise en place d'une billettique à Rennes, où seulement 53 (!) cartes anonymes parmi plus de 180 000 avaient été distribuées...

Contact presse : Gilles LAURENT – 06 01 88 97 19 – gilles.laurent@uvn.asso.fr
Président de l'Union des Voyageurs du Nord, Responsable Régional de la FNAUT

*Créée en 1978, l'**Union des Voyageurs du Nord (UVN)** agit localement auprès des élus, des autorités organisatrices de transport et des exploitants de réseaux, pour obtenir un meilleur fonctionnement au quotidien et pour élaborer les projets d'avenir. Elle est membre de la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports, association agréée de consommateurs) et de la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités) de Lille.*

*La **Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT)**, association agréée de consommateurs, rassemble au plan national environ 150 associations très diverses (piétons, cyclistes, handicapés, familles de victimes d'accidents de la route, usagers des transports collectifs urbains, ferroviaires et routiers, citadins et riverains des corridors de transit confrontés aux nuisances de la circulation routière, citoyens soucieux d'environnement global et d'aménagement du territoire), soit plus de 68000 adhérents, qui partagent une même vision de la politique des transports.*



Union des Voyageurs du Nord
JO du 23 novembre 1978 – CCP 7 219 21 S LILLE